

Réunion du 10 Octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 10 octobre à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le centre culturel, sous la présidence de monsieur Pascal VANSANTBERGHE, Maire.

Étaient présents :

Mme DESVOY-JOPPE Béatrice, Mr VANSANTBERGHE Pascal, Mr PONSIGNON Daniel, Mme MAURICE Bernadette, Mr RAGOT Nicolas, Mme GOBRON Aurélie, Mme BERNADAT Sylvie, Mr BERTIN Pierre, Mr MILLON Luc, Mr Jean-Luc CHAMPONNOIS,

Absent excusé : Mme BERNADAT Sylvie a donné procuration à Mme MAURICE  
Mme EBNER Laura

a) Désignation du secrétaire de séance : Monsieur RAGOT Nicolas

b) Approbation du compte rendu du conseil du 12 Septembre 2022

Quelques corrections sont apportées en séance.

Le compte rendu est adopté par 7 voix pour et 3 abstentions.

c) Terres communales :

Pour donner suite au départ en retraite de Fabrice MALTRAIT, ce dernier souhaite que son bail soit transféré à son fils Damien MALTRAIT,

Vote 9 pour et 1 Abstention

d) Indemnités des élus

Mr le maire expose les difficultés budgétaires que la commune rencontre (hausse du coût de l'énergie, baisse des dotations de l'État), il rappelle aussi que depuis le début du mandat Mr le Maire et ses 3 adjoints sont à 70% du montant autorisé.

Afin d'anticiper sur l'avenir Mr le Maire propose de baisser les indemnités de 70% à 60%.

Résultat du vote : Pour : 05/10 Abstention : 4 /10 Contre 0 /10

### e) Frais réparation mobilier et caution centre culturel

Après discussion il est proposé un forfait réparation pour les tables et les chaises : 175 euros pour une table

20 euros pour une chaise

Il est aussi décider de passer la caution du centre culturel de 400 à 2000 euros

Résultat du vote : Pour : 10/10 Abstention : 0 /10 Contre 0 /10

### f) PLUI/ Zone à urbaniser

Pour donner suite à l'avancement sur les travaux du PLUI, et après une exposition des différentes solutions par M. Daniel PONSIGNON, Il sera proposé une zone AUC en parallèle de la rue des Vignes d'une surface d'environ 8000 m2,

Résultat du vote : Pour : 10/10 Abstention : 0 /10 Contre 0 /10

### g) Questions diverses

- Les décorations lumineuses de Noël seront installées mais centralisées au niveau du rondpoint de l'école du 16 décembre au 9 Janvier 2023,
- Pour le 11 novembre la commune reconduit la même chose que l'année passée,
- La Commune fera sa traditionnelle cérémonie des vœux le samedi 7 janvier à 11h au Centre Culturel
- Une proposition a été faite pour aménager une étagère dans la cuisine du Centre Culturel,

Prochaine réunion le 14 novembre 2022 à 20h30

La séance est levée à 22h00.